

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Le mercredi 6 novembre 2024  
18h30**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Jean-Paul Loyer	Directeur général
Joey Thibodeau	Greffier municipal	
Également présents :	Marc Hébert	Directeur général adjoint
	Philippe Albert	Directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure
	Sylvie Benoit-Thériault	Directrice des Finances
	Scott Myles	Directeur de la Sécurité civile
	Daniel Blanchard	Directeur des Services communautaires
	Youssoupha Mbengue	Gestionnaire du Service des communications

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun citoyen n'est présent.

**Résolution: 2024-234-CP**

**Proposé par** Chantal Mazerolle

**Appuyé par** Guy Basque

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 3.1 « Rencontre avec le député local et le ministre de la Justice », 3.2 « Code de déontologie » et 4.3 « Article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ».

**ADOPTÉE**

## 2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucune.

## 3. AUTRES

### 3.1 Rencontre avec le député local et le ministre de la Justice.

Pour information et suivi.

Un membre du comité propose que le maire et le directeur général rencontrent le député local et ministre ainsi que le ministre de la Justice pour discuter du dossier de la réouverture du palais de justice à Tracadie. Un membre du comité demande s'il serait possible que la réunion soit avec le conseil municipal.

**Résolution: 2024-235-CP**

**Proposé par** Rita Benoit

**Appuyé par** Joanne Doiron

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'organiser une rencontre entre le maire et le directeur général avec le député local et ministre ainsi que le ministre de la Justice pour discuter du dossier de la réouverture du palais de justice à Tracadie.

**ADOPTÉE**

### 3.2 Code de déontologie.

Pour information et suivi.

Un membre du comité propose que l'on entame à la prochaine réunion ordinaire les procédures d'adoption pour le nouveau Code de déontologie du conseil municipal.

**Résolution: 2024-236-CP**

**Proposé par** Chantal Mazerolle

**Appuyé par** Rita Benoit

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'entamer à la prochaine réunion ordinaire les procédures d'adoption pour le nouveau Code de déontologie du conseil municipal.

**ADOPTÉE**

#### 4. DOSSIERS POUR DISCUSSIONS À HUIS CLOS

**Résolution: 2024-237-CP**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Joanne Doiron

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

**ADOPTÉE**

##### 4.1 **Article 68(1) d) Question de travail et d'emploi, dont la négociation de conventions collectives.**

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) d) Question de travail et d'emploi, dont la négociation de conventions collectives.

##### 4.2 **Article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.**

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.

##### 4.3 **Article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.**

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.

**Résolution: 2024-252-CP**

**Proposé par** Chantal Mazerolle

**Appuyé par** Rita Benoit

QUE le huis clos cesse.

**ADOPTÉE**

#### 5. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 21h36 approximativement.

---

Joey Thibodeau, Greffier municipal